

## **Dialogue social : le Premier ministre s'entretient avec une délégation de la CGEM**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 16-04-2008 01:56:22

**Le Premier ministre, M. Abbas El Fassi, a tenu, lundi à Rabat, une réunion avec une délégation de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), conduite par son président Moulay Hafid ElAlamy, dans le cadre du deuxième round du dialogue social engagé avec les partenaires sociaux et économiques.**

Lors de cette rencontre, M. El Fassi a passé en revue les étapes franchies par le gouvernement dans les consultations avec les partenaires économiques et sociaux depuis l'audience accordée à une délégation de la CGEM, à l'occasion de la présentation du Livre blanc, et les différentes réunions avec les centrales syndicales les plus représentatives, indique un communiqué de la Primature.

M. El Fassi a rappelé les contraintes consécutives à la conjoncture économique mondiale marquée par la hausse des prix des hydrocarbures et de certaines matières premières, insistant sur les efforts du gouvernement pour la préservation du pouvoir d'achat des citoyens en maintenant la subvention des produits de première nécessité et pétroliers.

Il a noté que les 20 milliards de crédits alloués par le gouvernement à la subvention des produits de base et des hydrocarbures au titre du budget 2008 sont passés à 26 milliards actuellement et peuvent augmenter encore.

Le Premier ministre a mis en relief le climat de sincérité, de respect et de responsabilité qui a marqué les rencontres entre le gouvernement et les centrales syndicales, mettant l'accent sur l'attachement des partenaires à oeuvrer de concert en vue d'améliorer les conditions de vie des citoyens, particulièrement la classe ouvrière, tout en préservant la capacité d'investissement des secteurs productifs nationaux, publics ou privés.

Il a, d'autre part, rappelé la création de deux commissions qui se sont penchées sur l'examen des cahiers revendicatifs dans les secteurs privé et public, sous la présidence du ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle et du ministre délégué chargé de la Modernisation des secteurs publics, ajoutant que trois réunions du conseil du gouvernement ont été consacrées à l'examen des différentes propositions pour le traitement des revendications de la classe ouvrière, telles que formulées par lesdites commissions.

Au cours de cette réunion, le ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle, M. Jamal Rhmani, et le ministre chargé de la Modernisation des secteurs publics, M. Mohamed Abbou, ont présenté deux exposés sur les solutions proposées par le gouvernement pour répondre aux principaux points inscrits aux cahiers revendicatifs, particulièrement l'amélioration du revenu de la classe ouvrière, la protection des libertés syndicales, la généralisation de la sécurité sociale et la promulgation des lois et décrets se rapportant au Code du travail.

Moulay Hafid ElAlamy et les présidents de certaines fédérations affiliées à la CGEM ont, quant à eux, exprimé leur totale disposition à adhérer au processus du dialogue social qui se caractérise par la responsabilité et la transparence, ainsi qu'à oeuvrer pour l'amélioration du revenu des employés du secteur privé à travers les mesures possibles, tout en prenant en considération la préservation de la compétitivité et de la productivité de l'entreprise nationale.

Ils se sont aussi déclarés soucieux de la paix sociale à l'intérieur de l'entreprise, faisant part de leur disposition à généraliser les conventions collectives dans tous les secteurs relevant de la CGEM.

Cette rencontre clôture ce deuxième round au cours duquel le gouvernement a également tenu une série de réunions avec les centrales syndicales les plus représentatives (UMT, CDT, UGTM, FDT et UNTM).

Ont pris part à cette réunion le ministre de la Justice, M. Abdelwahad Radi, le ministre de l'Economie et des finances, M. Salaheddine Mezouar, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, M. Khalid Naciri, le ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle, M. Jamal Rhmani, le ministre de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies, Ahmed Chami, le ministre délégué chargé des Affaires économiques et générales, M. Nizar Baraka, le ministre délégué chargé de la Modernisation des secteurs publics, M. Mohamed Abbou, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, M. Saad Hassar, ainsi que les secrétaires généraux des départements concernés.

MAP